

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☒ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☒ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☒ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir le meilleur image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☒

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

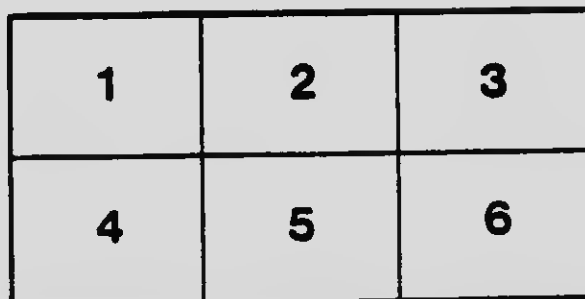
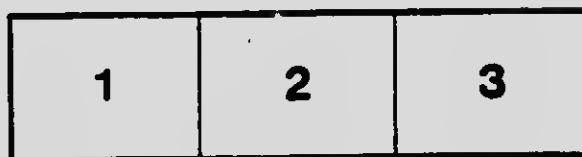
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

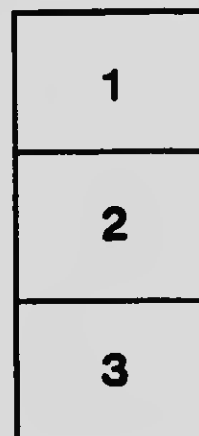
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.





ALBUM-SOUVENIR

OFFICIEL

DE

LA DEMONSTRATION

— A —

Sir Wilfrid Laurier

MONTREAL

Mardi, 11 Juillet 1911



— A —

SIR WILFRID LAURIER

SON PARTI

1911 MONTREAL 1911

TEL. BELL. EST 751.

Opticien diplômé attaché à
l'établissement.

Henri Scott

Marchand en Gros et en Détail de

**Montres, Bijoux, Argenterie,
— Bronze, Etc. —**

Diamants et autres
Pierres précieuses,
une spécialité.

Bijoux sur commande
et réparations de
toutes sortes.

**479-481, Rue Ste-Catherine Est,
MONTREAL**

Telephone Main 735.

J. B. Pauzé & Cie

**ENTREPRENEURS - GENERAUX
— EN CONSTRUCTION —**



70, Rue St-Jacques, - Montreal

**FUMEZ
LES CELEBRES CIGARES**

**BOSTON
ET
PEG-TOP**

Manufactured par

**L. O. GROTHE & CIE
MONTREAL**

Tel. Bell, Main 6635.

Amédée Lesieur

REPRESENTANT
LA "ROYAL DISTILLERY"
HAMILTON, ONT.

CHAMBRE 16 EDIFICE "LA PRESSE"

MONTREAL.

C. ROBILLARD,
Président.

F. COTE,
Vice-Président.

A. ROBILLARD,
Secrétaire.

**C. Robillard & Cie,
— LIMITEE —**

Fabricants d'Eaux Gazeuses

Agents pour les célèbres

EAUX CALEDONIA & ST-LEON

**209, RUE SAINT-ANDRE,
MONTREAL**

Tel. Bell, Est 1602.

Tel. Marchands 280.

Established 1842.

CHAS. M. ALEXANDER

MAKER OF

**Fine Chocolates & Bon-Bons,
Pastry and Cakes**

Luncheon and Dining Room in Connection

219 St. James St., - Montreal.

LE CHEMIN DE FER

DE

L'Intercolonial

LE CONVOI D'ÉTÉ DU CANADA

"L'OCEAN LIMITED"



Est le convoi de luxe aux plages du bas Saint-Laurent et à

ST-JEAN, N.B. HALIFAX, N.E.

**l'Île du Prince Édouard
et les Sydneys**

Quitte Montréal à 7.30 p.m., tous les jours (excepté le samedi).

La seule route entièrement canadienne.

Résidence : 385 Ontario Est Telephone Bell Est 2384

JOS. LAURIER

Ingenieur Sanitaire
:- et Chauffage :-
Contracteur general
:- en Plomberie :-
Chauffage « Metaux »



377-79, Rue Ontario Est

— MONTREAL —

Bureau : Telephone Bell Est 1118

Mendoza Langlois

Expert en Immeubles

se charge de toutes transactions concernant
le Commerce d'Immeubles.

"Plateau Maisonneuve"

(Maisonneuve)

La plus belle Subdivision de l'Est de Mont-
réal. Ces Lots offerts en vente, sont situés
en face du

Magnifique "Parc Bennett"

et sont pourvus de tous les Services Publics et
de Travaux d'Embellissements.

Offre aussi des TERRAINS situés au

"MONT LAURIER"

(Quartier Emard)

lesquels sont pourvus de tous les SERVICES PU-
BLICS, Egouts, Aqueduc, Gaz, Macadam,
Trottoirs et Lumière Electrique.

Pour plus de détails, s'adresser au bureau chef

No 62, Rue Saint - Jacques

Tel. Main 2828

MONTREAL

P. O. Box 2525.

Phone Main 578.

AUTOMOBILES

ENGINES

BOUGHT, SOLD

OR

:: EXCHANGED ::

LAUNCHES,

MOTORS,

FITTINGS

THE RAMSAY MOTOR CO.



AGENTS: PROVINCE QUÉBEC FOR THE SCHACT CARS

A high grade manufacture at reasonable prices.

Phone or call at our office for demonstration.

ENGINES, MOTOR and MACHINERY REPAIRS

Estimates furnished and work executed promptly with a full guarantee.

OFFICE: 748 ST. PAUL STREET.

MONTREAL.



SIR WILFRID LAURIER

Premier Ministre du Canada

Le retour de Sir Wilfrid Laurier

Son oeuvre à la Conférence de Londres

L'APOGÉE DE SA CARRIÈRE POLITIQUE

Sir Wilfrid Laurier revient parmi nous, de retour de la grande conférence de Londres et des fêtes inoubliables du couronnement. Et le peuple canadien tout entier, fier de l'attitude qu'il y a tenue et de la splendeur qu'il a su donner au nom du Canada en face de tout l'Empire, se porte vers lui joyeux, enthousiaste et reconnaissant. Les deux rives du Saint-Laurent, qui semblent s'ouvrir pour recevoir le premier ministre et que la joie populaire a fleuries de banderoles et de drapeaux, retentissent partout sur son parcours d'acclamations et de braves. C'est un apothéose magnifique du peuple à son chef vénéré, au champion éclairé et inébranlable de son autonomie toujours loyale, mais toujours ardente.

De cette démonstration, chacun en sera. La masse du peuple comme les intellectuels et les gens de la haute finance et de l'industrie, jeunes et vieux, tous trouveront un motif d'applaudir au retour du grand canadien; tous en devront être fiers et marquer cette fierté par leur enthousiasme. Les adversaires politiques eux-mêmes, par la prudence de leur silence ou pour le témoignage qu'ils devront rendre du moins au talent incomparable et au grand prestige du premier-ministre, seront forcés d'être de la fête, et d'applaudir à leur façon.

Le peuple canadien, parlant par la bouche de ceux que n'aveugle pas le fanatisme et que la haine ne fait pas mentir,—le peuple dira orgueilleusement: "Nous vous retrouvons toujours le même, fidèle à votre idéal et à votre pays; et plus que jamais vous répondez à ce que nous avons espéré et attendu. Malgré les idées adverses des groupes impérialistes et la pression faite par eux sur une portion de l'opinion publique par tout l'Empire, vous avez nettement et sans aucune hésitation défini les droits et les devoirs respectifs du Canada et de la mère-patrie. Vous avez donné de notre loyauté la formule la plus pure, en la faisant reposer sur notre autonomie; et c'est bien ainsi que pense le cerveau du Canada, et c'est bien ainsi que veut battre son cœur!"

Voilà quels sentiments, quels cris, quelles acclamations accueillent aujourd'hui le premier-ministre.



Et cette ovation populaire n'est qu'une juste reconnaissance pour l'oeuvre accomplie par Sir Wilfrid Laurier pendant toute sa vie politique et qu'il vient de couronner magnifiquement à Londres: oeuvre d'harmonie, de paix et de progrès. Paix au dedans, et bonne entente entre les diverses races canadiennes, paix fondée sur de larges et réciproques concessions, sur la connaissance plus bienveillante les uns des autres, sur l'équilibre des devoirs et des droits respectifs. Cette oeuvre de paix, Sir Wilfrid l'a menée à bien malgré les clameurs du fanatisme et les attaques désordonnées du préjugé,—clameurs que sa voix a toujours su dominer, attaques qui sont venues se briser à ses pieds. Cette oeuvre de paix a aussi été une oeuvre de progrès intense: le Canada depuis seize ans a quadruplé ses forces économiques, a grandi au rang de nation par son importance et le développement de ses ressources, a justifié l'espoir de devenir un pays d'une incomparable prospérité. Jamais notre marche vers l'avenir n'a été plus rapide, jamais notre élan vers le progrès plus intense que sous le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier. Et il suffit de consulter les statistiques pour en avoir la preuve stupéfiante: nous avons marché quatre fois plus vite que dans le passé.

Mais plus encore peut-être que cette oeuvre de paix et de progrès, le travail accompli par Sir Wilfrid Laurier par rapport à nos

destinées et à nos relations avec la mère-patrie s'attachera à son nom dans l'histoire de notre pays. Quand Laurier monta au pouvoir en 1896, il n'existait à l'égard de notre autonomie que des théories bien vagues, qu'un souffle pouvait faire évaporer. C'est sous son gouvernement que s'est constituée, en un édifice toujours plus solide et plus élevé, la politique de l'autonomie canadienne, non pas dans un sens étroit d'isolement et de séparation, mais dans le sens large que lui a donné Laurier en la résumant en cette phrase: "Nous voulons que l'unité de l'Empire soit basée sur l'autonomie et la liberté des pays qui le composent".

Cette liberté,—nous n'allons pas retracer chacune de ses conquêtes, nous simplement en préciser l'étendue,—il l'a fait affirmer dans le domaine fiscal et dans le domaine de nos relations avec la mère-patrie. Dans le domaine fiscal, il est parvenu à obtenir pour le Canada la libre négociation de ses traités avec les pays étrangers; le traité franco-canadien en a été la première affirmation, et la convention douanière de réciprocité avec les Etats-Unis, la plus récente. Nous verrons tout à l'heure qu'il n'a poussé encore plus loin nos conquêtes dans ce sens, à la conférence de 1911. Dans nos relations avec la mère-patrie Sir Wilfrid Laurier s'est montré le champion de nos droits et de notre autonomie. A chacune des conférences de Londres, il s'est toujours nettement opposé à toute mesure tendant à entrainer le Canada dans un impérialisme étroit et contraire à ses aspirations; il a lutté avec succès, à Londres et au parlement canadien, de même que sur toutes les tribunes politiques, pour le triomphe de l'autonomie, du développement local, de la coopération libre et spontanée. C'est pour obéir à cet idéal politique qu'il a fait approuver par les Chambres, en 1910 le principe d'une marine canadienne autonome, principe qu'il avait lui-même posé aux conférences précédentes et qui remonte d'ailleurs jusqu'aux textes mêmes constituant la Confédération. Si le Canada devait aider l'Empire, il ne pouvait le faire que par des moyens libres et mis en œuvre sur place; telle était une marine autonome, créée et développée au pays même et dont le parlement canadien garderait tout le contrôle. Ce qui fut fait, en parfaite harmonie avec la politique libérale de "self-government" dont Sir Wilfrid ne s'est jamais départi. Malgré l'opposition furieuse des ultra-impérialistes et les clamours intéressés des nationalistes voulant détruire l'homme en calomniant l'œuvre, la politique navale du gouvernement Laurier a fait son chemin; le temps l'a placée en sa vraie lumière, la dégageant des nuages trompeurs où voulaient la noyer ses adversaires; la conférence de 1911 a fait comprendre mieux encore toute la vérité et la force de l'attitude de Sir Wilfrid; et cette mesure si calomniée, si dénigrée à ses débuts, sera demain l'une des gloires de sa carrière.



Voilà, résumé faiblement en quelques paragraphes, le triple aspect de l'œuvre de Laurier: paix au dehors, progrès intense, autonomie. Il n'en est pas de plus belle, ni de plus complète.

Venons-en maintenant à la conférence de Londres de 1911, où nous constaterons que Laurier est resté fidèle à lui-même, à son programme et aux aspirations du peuple canadien; qu'il y a tenu une attitude répondant à son bel idéal de liberté et de progrès.

Il y a d'abord combattu avec succès la proposition de fédération impériale faite par le premier-ministre de la Nouvelle-Zélande, Sir Joseph Ward. Ce dernier, reprenant une idée chère aux impérialistes, voulait former, des dominions actuels et à venir, un seul grand Etat, dont chacun des dominions formerait une province ayant sa législature locale, mais étant représenté à un parlement impérial. Ce projet faisait de l'Empire une vaste Confédération, analogue à la confédération canadienne, avec législature locale au Canada, et parlement fédéral à Londres. Ce projet, qui semble aux canadiens une utopie, tellement notre esprit penche peu de son côté, avait cependant comme par le passé de très forts soutiens. Sir Wilfrid n'a pas hésité à se prononcer carrément contre toute politique de cette nature: on conçoit facilement quel coup une pareille fédération porterait à l'autonomie canadienne, car nos représentants à Londres seraient forcément submergés par ceux de la métropole et ceux des autres dominions. Il n'y fallait pas songer: Sir Wilfrid s'y opposa

avec énergie et eût le bonheur non seulement de dégager toute adhésion de son pays mais encore de convaincre l'assemblée.

Et non seulement Sir Wilfrid combattit la fédération impériale, mais encore il s'opposa à la formation d'un conseil consultatif, autre proposition faite par l'un des membres de la conférence, et qui eût été un pas fait dans cette direction. Sir Wilfrid croyait avec raison qu'il fallait arrêter tout progrès de la tendance fédérative, dans chacune de ses manifestations. Et il y réussit.

Une autre proposition qui, à première vue, semblait des plus intéressantes, mais qui en réalité contenait un danger que Sir Wilfrid a bien compris, c'est celle qui suggérait que le gouvernement impérial consulte les dominions sur l'orientation de sa politique extérieure. Au premier abord, il eût semblé que c'était là accorder aux dominions une grande preuve de confiance, en leur donnant voix au chapitre de l'Empire; mais, la proposition avait deux portées et Sir Wilfrid, qui l'a parfaitement fait ressortir, a évité au Canada ce dangereux apauvrissement. En somme, cette proposition accablait encore la tendance fédéraliste; elle menaçait de nous rendre solidaires des décisions que prendrait le parlement impérial, au sujet d'événements sur lesquels nous n'aurions cependant aucun contrôle effectif; chacun des dominions consultés exprimerait son opinion, mais même si le Canada exprimait celle de la minorité, il se trouverait en quelque sorte englobé par la décision primant la sienne. Situation pénible, dangereuse même, que Sir Wilfrid toujours soucieux des intérêts parcelles de notre parfaite autonomie, voulait nous éviter. Et il y a réussi, comme dans les cas précédents. Il n'est resté de la proposition qu'un écho: dans les cas de ce genre, le gouvernement impérial communiquera confidentiellement avec les dominions, non pas dans le but de les entraîner ou de forcer leur adhésion, mais dans le seul but de les informer et d'obtenir leur avis. Ce fut une victoire complète, car on conservait là ce que la proposition avait de bon et on en rejetait le reste.



Nous en venons aux questions navales discutées à la conférence. Elles ont pour nous un vif intérêt, en ce qu'elles nous permettent de mieux apprécier dans quel esprit a été créée la marine canadienne.

A une conférence précédente, on avait discuté quelle part prendrait chacun des dominions à la défense générale. Les représentants canadiens s'étaient opposés à toute proposition de contribution directe, et d'une façon générale à toute contrainte exercée par la métropole sur le parlement canadien, qui restait selon eux maître et libre de décider en la matière. Le parlement canadien a, en 1910, approuvé la création d'un service naval, comme le meilleur et le seul moyen de contribuer à la défense générale sans rompre l'autonomie locale, c'est-à-dire de prendre à la charge du Canada, graduellement, la défense de son propre territoire. C'est bien dans ce sens que le gouvernement a présenté son projet de marine, que le parlement l'a approuvé par la majorité libérale, que les orateurs libéraux et la presse favorable au projet l'ont expliqué au peuple. Des adversaires sans vergogne, désireux de tirer un avantage de parti d'une question qui pourtant tenait au cœur même de la nation, ont essayé de dénaturer le sens de cette mesure, les uns en la donnant comme une preuve de rébellion et de déloyalisme, les autres en criant à l'impérialisme et à la mort de notre race. Ces rhéteurs aveugles et malhonnêtes ont épuisé leur prose et leur glose; le peuple, un moment distrait par leur bruit, connaît maintenant l'œuvre dans son idée et son principe. Il sait que le gouvernement ne l'a pas trompé; ses derniers doutes se sont envolés pendant la conférence de 1911, où le caractère autonome de notre marine a été imprimé de façon indélébile.

Afin qu'il ne put subsister aucune équivoque sur la liberté d'action de notre marine et le contrôle que nous exercerons sur elle, Sir Wilfrid a fait établir une zone maritime libre, tant sur l'Atlantique que sur le Pacifique, qui soit absolument sous notre surveillance. C'est la confirmation authentique, définitive et sans réplique de l'autonomie de notre marine.

Il y a aussi la question du drapeau. Quel sera le drapeau de notre marine? Il fallait de toute nécessité, pour nous accréditer dans toutes les mers du globe et auprès des pays étrangers, que nous

portions une enseigne de la marine anglaise; le Canada, tout en faisant graduellement la conquête des appanages d'une nation, n'est pas de fait, aux yeux des autres pays, une nation indépendante. Mais, tout en gardant son caractère de possession britannique, le Canada pourra arborer son drapeau sur sa marine.

La marine canadienne se servira à la fois du Drapeau Blanc—"white ensign"—qui donnera à ses navires la liberté de voguer sur toutes les mers du globe, et le pavillon aux armes canadiennes. Dans la marine anglaise, il y a le Drapeau Blanc et le "Red Ensign"; dans la marine canadienne, ce dernier sera remplacé par un pavillon à nos armes.

La portée de ces décisions est facile à saisir: elles déterminent le champ d'action propre à la marine canadienne, et le pavillon qui doit flotter au mât de ses navires. Elle affirme son autonomie et le parfait contrôle que nous exercerons sur elle.



À côté de la question navale, on a discuté à la conférence de Londres la question fiscale. Et là encore, par l'entremise de Sir Wilfrid Laurier, la question a été résolue dans le sens de notre autonomie.

Nous avons dit plus haut que le Canada, depuis quelques années, avait pu négocier directement ses propres traités de commerce. Mais, dans l'exercice même de ces négociations, nous restions liés par de vieux traités conclus jadis par l'Angleterre, sous l'ancien régime colonial. Ces traités qui contenaient la plume de la nation la plus favorisée, engageaient les colonies anglaises, y compris le Canada, à accorder aux pays qui les avaient alors négociés et obtenus,—environ une douzaine,—toute faveur ou concession tarifaire que nous consentions à d'autres pays. C'était une gêne très certaine pour le libre exercice de notre diplomatie fiscale. On l'avait vu, notamment, lors des négociations franco-canadiennes où la Suisse se trouvait bénéficiaire des avantages que nous faisons à la France, sans aucun retour pour nous et seulement par suite du traité intervenu entre la Suisse et l'Angleterre. De même, à l'occasion de la réciprocité, la question des traités anglais liant le Chili avait été soulevée, et cela d'autant plus grossièrement par les torpilles pour déprécier la convention et la combattre.

De toute façon, l'existence de ce lien était un désavantage certain, de nature à gêner le Canada; Sir Wilfrid eut l'honneur de le faire comprendre aux membres de la conférence, et il obtint avec un grand retentissement, qui eut son écho non seulement dans l'Empire, mais encore par toute l'Europe, le retrait de ce lien; c'était une victoire sans précédent dans l'histoire de tout régime colonial. Par suite de la conférence et sur l'insistance de Sir Wilfrid, la Grande Bretagne s'est engagée à négocier avec les pays favorisés par ces vieux traités pour dégager les dominions des obligations qu'elle y avait contractées pour eux: non seulement les traités de commerce de l'Angleterre à l'avenir ne nous lieront plus, mais encore celles-ci va faire modifier ses anciens traités dans le même sens. C'est la disparition des dernières entraves à notre liberté fiscale.

Sir Wilfrid s'est, d'autre part, opposé à l'institution d'une union domaniale impériale; on le devine, il ne saurait se commettre à aucun projet de caractère fédératif. Mais il favorise l'établissement d'une commission chargée d'examiner par quels moyens le commerce entre les colonies et la métropole peut être favorisé, non par une union englobant en un seul tout chacune de ses parties, mais par le libre exercice de leur activité les unes vis-à-vis des autres. Cette attitude obéissait, comme les précédentes, à cette même politique de ne finir les relations impériales que par la liberté et l'autonomie fiscale.



Telle fut l'œuvre de Sir Wilfrid Laurier à la conférence de 1911: rejet de toute tentative de fédération; proclamation et reconnaissance de notre autonomie navale et fiscale.

Et l'on voit que ce fut là l'œuvre de toute sa vie.

De fait, son séjour à Londres fut cette fois une apothéose. Tant à la conférence qu'aux fêtes du couronnement, sa grande figure d'homme d'État, d'orateur impeccable et de diplomate se dressa au premier rang. À la conférence, sa parole fut écoutée, commentée.

applaudir aux fêtes du couronnement, sa seule présence excita l'enthousiasme, par tout ce qu'elle rappelait d'œuvres accomplies, et le peuple anglais qui se pressait à ces fêtes l'applaudit comme l'une de ses gloires. Nous ne pourrions plus de citer les nombreux témoignages de toute la presse d'Angleterre, exprimant à l'envi leur admiration et leur respect pour le grand homme d'Etat canadien qu'on n'hésita pas à proclamer le plus grand de l'Empire. On a pu lire ces éclatants témoignages dans les journaux canadiens qui ont reproduit leurs confrères de Londres, lesquels prouvent que la présence de Laurier en la capitale anglaise a suscité le plus vif enthousiasme et fait recueillir le plus grand honneur sur le Canada tout entier.

Et c'est pourquoi le peuple canadien accourt à la rencontre de son chef, dont il est plus fier et plus enthousiaste que jamais; c'est pourquoi il s'est apprêté à le recevoir à la fois comme son plus fidèle ami et comme son soutien le plus ferme; c'est pourquoi résamment partant les accents du triomphe et les acclamations populaires:

"Vive Laurier, le champion de notre autonomie et de nos droits!
Vive Laurier, notre grand Canadien!"

Nos Ministres Canadiens-Français

L'HONORABLE L. P. BRODEUR

L'honorable Louis Philippe Brodeur est né à Bélair, le 31 août 1862. Son père, Toussaint Brodeur, était un des patriotes de 1837. Il a reçu son éducation au collège Saint-Hymé, et y obtint son diplôme de bachelier. Il fut reçu avocat en 1881.

L'hon. M. Brodeur, encore jeune avocat, s'occupa activement de journalisme, et fit preuve d'un talent d'avant-garde, ardent, fougueux, infatigable. Libéral de bonne souche, il fut vite remarqué dans son parti, et en 1891 il fut élu pour représenter le comté de Rouville à Ottawa. Depuis cette date, l'hon. M. Brodeur a continué de représenter ce beau comté, et il y a été réélu, à chacune des élections générales, par de très fortes majorités. Il y jouit d'une estime toujours grandissante et sa popularité y est telle que ses adversaires même admettent qu'il leur est impossible de lui faire une lutte sérieuse. De fait, en 1908, M. Brodeur a été élu par acclamation.

La carrière parlementaire de l'hon. M. Brodeur a été abondante et productive. Il fut d'abord élu en août 1896 comme créateur suppléant; au prochain parlement, il fut choisi le 6 février 1901 comme Orateur. En janvier 1904, il fut appelé à entrer dans le cabinet Laurier, comme ministre du Revenu de l'Intérieur. Il signala son passage à ce département, par la mesure qu'il présenta en 1901 contre le trust du tabac; non seulement cette mesure remporta un plein succès au Canada, mais encore elle fut fort remarquée aux Etats-Unis.

A la mort de l'hon. Raymond Préfontaine, il passa au département de la Marine et des Pêcheries, où son activité prudente et laborieuse trouva un nouveau champ d'action.

En 1907, M. Brodeur fut l'un des délégués canadiens à la Conférence de Londres. Cette même année, au conflit à l'hon. M. Brodeur et à son collègue l'hon. M. Fielding le soin de négocier avec la France un traité de commerce qui marque une nouvelle étape dans l'histoire de notre autonomie, en ce qu'il a été négocié directement par nos représentants avec ceux de la France.

En 1910, le bill de la marine fut présenté et adopté à la Chambre. Malade, M. Brodeur ne put prendre part à la discussion; mais à son retour du Sud, où il était allé trouver un heureux rétablissement, M. Brodeur prononça sur la question d'importantes discours, et s'occupa de l'organisation du département du service naval qui est sous son contrôle.

M. Brodeur est de retour de Londres où il a assisté aux fêtes du couronnement et à la conférence impériale. Tous les amis de la cause libérale seront heureux de l'associer à l'ovation faite à Sir Wilfrid Laurier, dont il fut toujours l'un des plus intrépides lieutenants.

L'HONORABLE R. LEMIEUX.

L'honorable Rodolphe Lemieux est né à Montréal, le 1er novembre 1866; et bien que sa carrière l'ait entraîné en d'autres lieux, il est toujours resté un fidèle ami de notre ville. Il a reçu son éducation au collège de Nicolet, et a été reçu avocat en 1891.

L'hon. M. Lemieux, dès son jeune âge, s'occupa très activement de journalisme; et le journalisme est resté, tout le long de sa carrière, une de ses occupations favorites. Ses discours mêmes de campagne ont souvent l'allure crâne et lière de l'article de combat; et il est resté l'un des polémistes les plus redoutés de la politique.

M. Lemieux fut l'associé de feu l'hon. M. Mercier, et il fit depuis partie du bureau légal de sir Louer Gonin.

La carrière politique de l'hon. M. Lemieux fut rapide et brillante. Il fut élu, en 1896, député de Gaspé aux Communes; et il a depuis représenté ce comté, où il est parfaitement invincible. En 1901 il accomplit en plus l'exploit d'enlever aux conservateurs le comté de Nicolet qui est depuis resté fidèle aux libéraux. Le 29 janvier 1901, M. Lemieux fut appelé au poste de solliciteur-général auquel ses brillantes qualités d'avocat le destinaient naturellement. Deux années plus tard, le 4 juin 1906, l'hon. M. Lemieux devint ministre des Postes et du Travail—ces deux départements n'étaient pas alors divisés—et il continue de diriger le département des Postes, avec une maîtrise qui lui a valu en Chambre les félicitations même d'adversaires.

C'est pendant son administration que fut institué le système de livraison rurale des edis postaux qui a produit de si heureux résultats. Dans le domaine des questions du travail, M. Lemieux fit adopter la fameuse loi qui porte son nom pour le règlement des grèves, et dont la portée a été admirée aux Etats-Unis et jusqu'en Europe.

L'hon. M. Lemieux, en 1907, a rempli au Japon une importante mission dans le but de régler la question de l'immigration de ce pays; et l'expérience a établi le plein succès de cette mission. L'an passé, M. Lemieux représentait avec éclat le Canada à l'inauguration du parlement de l'Afrique du Sud.

Orateur à la fois élégant et vigoureux, M. Lemieux tient en ce moment une série d'assemblées politiques en la province qui soulèvent le plus vif enthousiasme, et font le plus grand bien à la cause libérale.



SIR LOMER GOUIN

Premier Ministre de la Province de Québec

Sir Lomer Gouin

Quelques jours à peine avant le retour de sir Wilfrid, sir Lomer Gouin, premier-ministre de la province de Québec, revenait de France, où il avait représenté avec un vif éclat l'Canada aux fêtes du millénaire normand.

Les journaux français ont signalé alors avec la plus grande faveur le discours prononcé par sir Lomer Gouin à ces fêtes. Nous citerons, entre autres, la "Libre-Parole" de Paris, qui dira mieux que nous l'effet produit par le premier-ministre de la province, aux fêtes normandes:

"C'est maintenant le tour de sir Lomer Gouin, représentant du Canada; en se levant, il est salué d'une longue oration."

"Très ému, l'homme d'Etat canadien dit que les heures qu'il vient de passer représenteront parmi les plus heureuses de sa vie... Il se serait trop long d'exposer en détail tout ce que les Normands ont fait pour l'Amérique. L'orateur se contentera de rappeler qu'ils sont allés y fonder une Nouvelle-France..."

"Vaincus en 1759, ils sont restés debout, parce qu'ils ont la ténacité normande..."

"Loyalistes envers la couronne anglaise, les Canadiens-Français restent opiniâtrement Français par la langue, comme ils le sont par le sang."

"Vous nous avez confié, il y a un siècle, s'écrie M. Gouin dans un beau mouvement d'éloquence, un dépôt sacré; nous l'avons gardé intact: les vieilles chroniques disent que les Normands ne séparaient pas l'idée de la patrie de l'idée de la religion; nous avons pieusement conservé vos coutumes, vos lois, votre langue, votre foi..."

"Vous seriez émus jusqu'aux larmes, si vous entendiez les mères canadiennes endormir leurs enfants aux accents des vieilles chansons de la mère-patrie..."

"Et M. Gouin récite ici tout le premier couplet de 'Ma Normandie', au milieu d'un enthousiasme délirant."

"Il termine en disant que les Canadiens-Français sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a un siècle et ce qu'ils seront dans un siècle encore et l'accroissement de leur population est telle que si la loi du nombre n'est pas un vain mot, le deuxième millénaire de la Normandie sera fêté à Québec."

"Nous renouons à dire l'enthousiasme provoqué par ce beau discours qui a clos dignement les belles fêtes normandes à Paris."

Sir Lomer Gouin est né à Grandines, le 19 mars 1861; il a reçu son éducation à Sorel et à Lévis, et a été admis au barreau en 1884. Il pratiqua le droit à Montréal comme associé du juge Pagenel d'abord, puis de l'hon. M. Mercier, dont il épousa la fille en 1888. Sir Lomer Gouin, après avoir été échevin à Montréal pour un terme, se fit élire dans la division Saint-Jacques successivement en 1897, en 1900 et en 1904; en 1908, M. Gouin fut élu député de Portneuf et il représenta, depuis, ce comté à la législature. Sir Lomer Gouin fut ministre des Travaux Publics sous l'administration Parent. Le 20 mars 1905, il fut appelé à former un cabinet et il a depuis été à la tête du gouvernement de la province, les électeurs le maintenant au pouvoir en 1908 par une très forte majorité. Sir Lomer Gouin a reçu son titre de chevalier, en 1908, lors des fêtes du tri-centenaire de Québec.

Son gouvernement s'est distingué par la restauration complète des finances de la province, qui sont maintenant dans l'état le plus prospère, et par l'adoption constante de mesures législatives d'une grande portée. Sous ce régime, les crédits pour l'instruction publique ont été plus que doublés; et on a considérablement augmenté ceux pour la colonisation, l'agriculture et les biens phénix. Administrateur prudent et éclairé, sir Lomer Gouin est aussi un orateur parlementaire de grande puissance et il n'a su le faire sentir à tous les orateurs, quels qu'ils soient, qui se sont attaqués à lui.

Telephone Main 2511

DEMERS BROS.

J. W. LACROIX

Tailleur en Chef

Tailleurs Fashionables

407, Rue Notre-Dame Ouest

MONTREAL



Ladies Costumes
\$55. Up.

Men's Suits
\$25. Up.

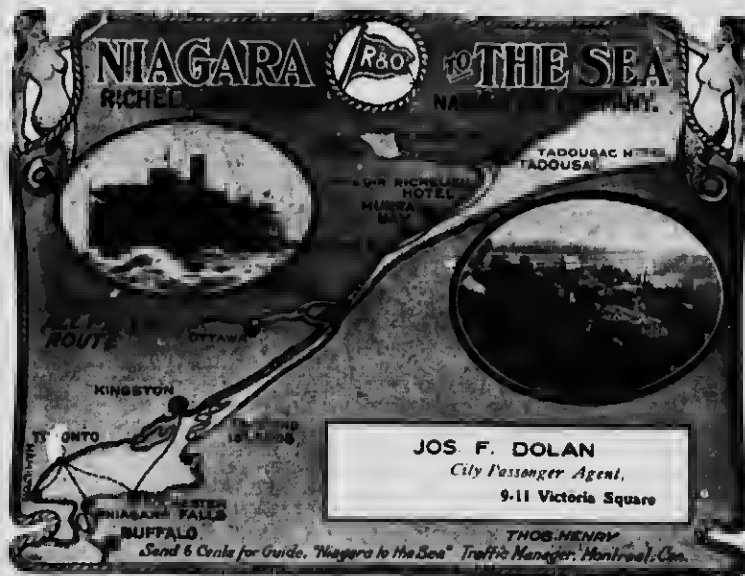
Tel. Bell Up 2634

Ogulniks

Ladies and Gentlemen's Tailors

350 St. Catherine St. West

MONTREAL



JOS. F. DOLAN
City Passenger Agent,
9-11 Victoria Square

CET ALBUM

est publié par

La Compagnie de Publication Mont-Royal

Tel. Main 592

Edifice du Royal Trust, Montreal.

SPECIALISTES EN EDITIONS DE LUXE.

The Mercantile Printing

306, RUE ST-PAUL

**IMPRESSIONS COMMERCIALES, DE LUXE
ET ORDINAIRES**

TELEPHONE MAIN 1698

Inspection des Etablissements Industriels et des Edifices Publics

L'inspection des Etablissements Industriels et des Edifices Publics relève du Dép.
des Travaux Publics et du Travail de Québec.

Hon. L. A. TASCHEREAU, ministre.

S. SYLVESTRE, sous-ministre.

ALPHONSE GAGNE, secrétaire.

Bureau de Montreal, 9, rue Saint-Jacques

LOUIS GUYON, inspecteur en chef; JAMES MITCHEL, insp., O. J. MONDAY, insp.,
J. E. DESLAURIERS, Mme LOUISA KING, insp.,
Mlle CLEMENTINE CLEMENT, insp.

Bureau de Québec.—Département des Travaux Publics et du Travail.—P. J. JOBIN, insp.,
Mme C. E. LEMIEUX, insp.

BUREAUX DE PLACEMENT

MONTREAL, 41, Rue Craig Est, Montreal. M. FRANCIS PAYETTE, Surlintendant.
QUEBEC, 246, Rue St-Joseph. M. FELIX MAROIS, Surlintendant.

Aux Colons, Marchands de Bois et Sportmens

7,000,000 ACRES DE TERRE

Divisée en lots de fermes, pour la
culture, dans la Province du Québec.

Au-delà de 100,000 ACRES encore non délimités

Les régions fertiles du Lac Témiscamingue, du Lac Saint-Jean, de l'Ottawa, de la
Matapédia, de la Baie des Chaleurs et des Vallées de la Chaudière, surtout, offrent
des avantages exceptionnels.

Prix de superbes Lots de 100 Acres
De 20 à 50 cts l'Acre

Pour plus amples informations, écrivez au Département des Terres de la Couronne
pour le Guide du Colon.

Dans ces régions se rencontrent les variétés les plus fertiles et les plus précieuses de bois pour
l'exportation et l'industrie, telles que le Pin, l'Epinette, le Cèdre, l'Érable, le Bouleau blanc et noir,
etc. On y trouve beaucoup d'Epinette qui est en grande demande pour la fabrication de la pâte.

Ce qu'il y a de plus nouveau, de plus élégant et de plus chic dans la métropole.



AU FREEMAN'S HOTEL, MONTREAL

Dernières créations de Paris, Londres, New York, ainsi que nos propres créations.

Nouveauté de Paris "la cravatte entravée." Articles pour Messieurs.

Spécialité de Gants Perrin. Les meilleurs.

Dominion Textile Co. LIMITED

OPERATING

*The Dominion Cotton Mills Co., Limited.
The Merchants Cotton Company, Limited
The Montmorency Cotton Mills Company
The Colonial Bleaching & Printing Co., Ltd.
The Mount Royal Spinning Company, Limited*

MANUFACTURING

All Lines of White and Grey Cottons, Prints, Sheetings, Shirtings, Pillow Cottons, Long Cloths, Cambrics, Ducks, Bags, Twills, Drills, Quilts, Bureau Covers, Towels and Towelling Yarns, Blankets, Rugs, Twines.

And numerous other lines used by Manufacturers in rubber and other trades.

Where to Dine?

New Hotel Kastel

"The Finest Restaurant
of the kind in Canada"

344 St. Catherine St. West
MONTREAL

"On the Wrong Side of the Street."

MADAME MARIE

DERMATOLOGISTE

132, RUE MANSFIELD,

MONTREAL.

L'Etablissement du genre le plus perfectionné au Canada.

Bains, Massages Scientifiques. Chambres Privées, Salons Lambrissés de Glaces, Luxueusement Aménagés, Traitent les maladies de la peau radicalement guéries.

UNE ATTENTION PARTICULIERE EST APPORTEE AUX EXIGENCES DU PUBLIC VOYAGEUR

Par ces temps de chaleur intense, il est de première importance de tenir les pores de la peau libres et de maintenir une circulation parfaite.

100-101-102

